

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 09182 Numéro SIREN : 302 493 416 Nom ou dénomination : TOP CHRONO
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 23948

Bonne 1 jour

Comptes annuels

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

TOP CHRONO

22 Rue Dieumegard
93400 SAINT-OUEN

APE : 4941A -
Siret : 30249341600093

mazars

MAZARS UNICONSEILS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 Henri Regnault

92400 COURBEVOIE

Tél : 01.41.18.78.78

Fax : 01.41.18.95.30

Courriel :

Web :

 Sommaire

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	22
Autres informations	24

Compte rendu de travaux de l'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 12 février 2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société TOP CHRONO relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	21 940 388,09
Chiffre d'affaires	34 852 148,58
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 187 030,64

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à COURBEVOIE
Le 12/05/2021
Pour MAZARS UNICONSEILS
Patrick HIBON
Expert-Comptable

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	63 460	19 159	44 301	44 301
Fonds commercial (1)	6 809 982		6 809 982	6 809 982
Autres immobilisations incorporelles	364 052	321 073	42 979	73 219
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 353	30 369	5 983	8 569
Autres immobilisations corporelles	997 789	565 587	432 202	555 003
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	75 195		75 195	73 596
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 346 831	936 189	7 410 642	7 564 671
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 418		26 418	44 022
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 812 257	172 529	5 639 728	6 621 558
Autres créances	1 672 235		1 672 235	1 192 816
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 903 696		6 903 696	2 811 591
Charges constatées d'avance (3)	287 670		287 670	138 823
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 702 275	172 529	14 529 746	10 808 810
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 049 106	1 108 718	21 940 388	18 373 481
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			52 500	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

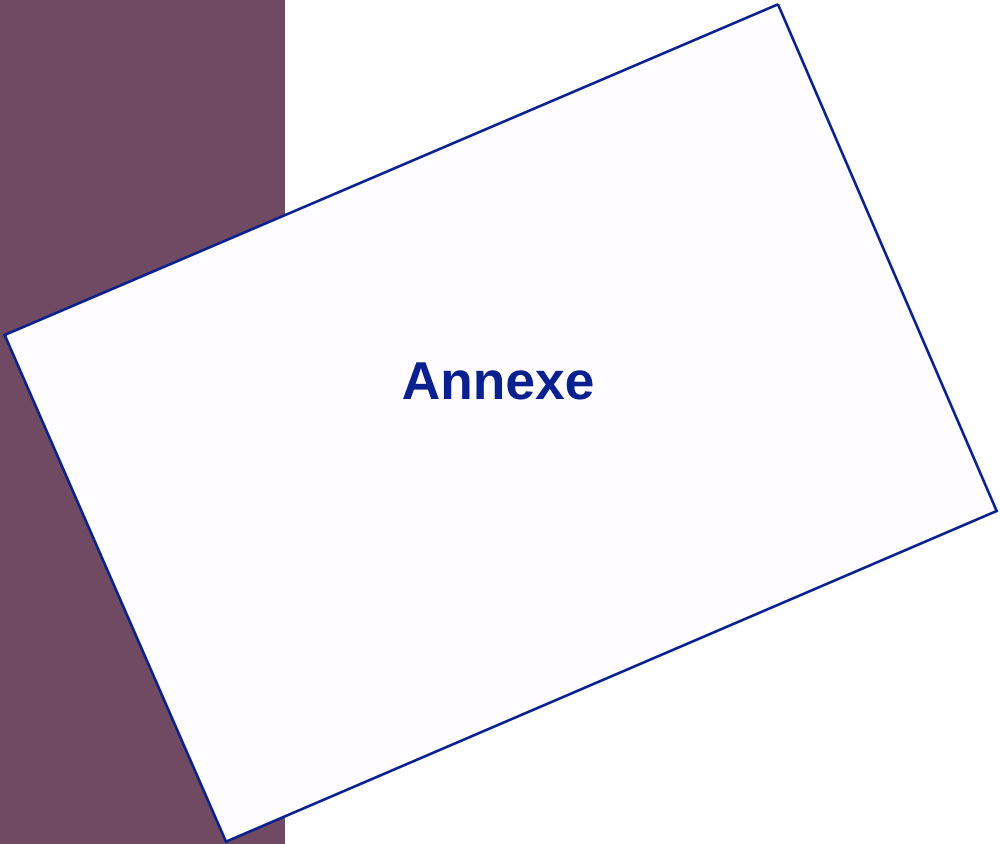
	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 705 000	3 705 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	179 465	179 465
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	350 565	270 088
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	3 665	3 665
Autres réserves	1 180 710	1 180 710
Report à nouveau	2 761 269	2 232 215
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 187 031	1 609 531
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 367 704	9 180 674
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	37 732	78 732
Provisions pour charges	10 300	12 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	48 032	90 732
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 741	3 580
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 033 038	330 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 007 523	4 791 313
Dettes fiscales et sociales	5 404 719	3 930 467
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 632	6 523
Produits constatés d'avance (1)		39 213
TOTAL DETTES	12 524 652	9 102 076
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 940 388	18 373 481
(1) Dont à plus d'un an (a)	15 637	5 260
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 509 015	9 096 817
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 741	3 580
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	34 852 149	36 692 016
Chiffre d'affaires net	34 852 149	36 692 016
Dont à l'exportation	36 274	72 026
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	66 112	32 636
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	314 773	64 962
Autres produits	32 994	91 258
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	35 266 027	36 880 872
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	21 328 795	23 423 522
Impôts, taxes et versements assimilés	602 186	438 144
Salaires et traitements	8 457 634	7 452 364
Charges sociales	2 470 381	2 231 700
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	226 032	228 049
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	34 875	30 145
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	57 264	4 516
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	33 177 167	33 808 440
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 088 860	3 072 432
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	799	410
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	799	410
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	9 046	4 106
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	9 046	4 106
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-8 247	-3 696
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 080 613	3 068 737

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	81 211	
Sur opérations en capital	66 154	267 320
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	56 700	150 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	204 065	417 320
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	466 628	207 763
Sur opérations en capital	59 930	434 804
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 000	27 732
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	540 558	670 299
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-336 493	-252 979
Participation des salariés aux résultats (IX)	169 195	382 005
Impôts sur les bénéfices (X)	387 895	824 222
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	35 470 891	37 298 603
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 283 861	35 689 072
BENEFICE OU PERTE	1 187 031	1 609 531
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	718 740	430 231
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 448	3 693



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : TOP CHRONO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 21 940 388 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 187 031 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2021.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de transport : 1 mois à 4 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Le taux d'actualisation est de 0,34 %.

Le taux de revalorisation des salaires est de 1,5%.

L'âge de départ à la retraite est de 65 à 67 ans.

Le taux de rotation du personnel est compris entre 5% et 70 %.

La table de taux de mortalité est INSEE TD 88-90.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Conditions particulières d'activité pendant la période

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la société a pris les mesures suivantes sur l'exercice 2020 :

- Recours à des mesures de chômage partiel et apurement des compteurs de congés,
- Reports des échéances sociales et des échéances de crédit-bails.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 809 982			6 809 982
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	415 480	20 895	8 863	427 512
Immobilisations incorporelles	7 225 462	20 895	8 863	7 237 495
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 890	3 463		36 353
- Installations générales, agencements aménagements divers	245 074	15 786	69 356	191 504
- Matériel de transport	170 216	28 805	24 372	174 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	584 765	61 386	14 515	631 635
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 032 945	109 439	108 243	1 034 141
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	73 596	4 628	3 030	75 195
Immobilisations financières	73 596	4 628	3 030	75 195
ACTIF IMMOBILISE	8 332 004	134 962	120 136	8 346 831

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	20 895	109 439	4 628	134 962
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	20 895	109 439	4 628	134 962
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 955	3 030	26 985
Scissions				
Mises hors service	8 863	84 288		93 151
Diminutions de l'exercice	8 863	108 243	3 030	120 136

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	5 813 349
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	996 633
Total	6 809 982

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	297 960	51 135	8 863	340 233
Immobilisations incorporelles	297 960	51 135	8 863	340 233
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 321	6 048		30 369
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 283	31 461	23 157	29 587
- Matériel de transport	89 485	41 308	10 641	120 153
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	334 283	96 079	14 515	415 847
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	469 372	174 897	48 313	595 956
ACTIF IMMOBILISE	767 332	226 032	57 176	936 189

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 847 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	75 195	52 500	22 695
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 812 257	5 812 257	
Autres	1 672 235	1 672 235	
Charges constatées d'avance	287 670	287 670	
Total	7 847 357	7 824 662	22 695

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	782 541
RRR A OBTENIR	318 945
Personnel - Produit ... recevoir	3 622
ORG. SOCIAUX PRODUIT A RECEVOIR	23 627
Etat-Produits ... recevoir	11 860
Total	1 140 595

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 705 000,00 euros décomposé en 195 000 titres d'une valeur nominale de 19,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	195 000	19,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	195 000	19,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	90 732	14 000	56 700		48 032
Total	90 732	14 000	56 700		48 032
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		14 000	56 700		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 524 652 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 741	3 741		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 033 038	1 017 401		15 637
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 007 523	6 007 523		
Dettes fiscales et sociales	5 404 719	5 404 719		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	75 632	75 632		
Produits constatés d'avance				
Total	12 524 652	12 509 015		15 637
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	1 012 141			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACT N PARV FOURNISS	2 438 858
INT COURUS A PAYER	3 741
INTERETS COURUS_DEBEO	8 448
PROV POUR CONG PAYES	629 688
PARTICIPATION	169 195
NDF TELLINI	3 478
NDF AUTRES	1 694
PERSONNEL CH A PAYER	75 966
CHARGES/CONG A PAYER	201 500
ORGAN SOC CH A PAYER	49 758
Taxe Apprentissage NA	12 398
effort ... la construction NA	67 416
AUTRES TAXES ET IMPOTS	49 107
Total	3 711 248

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG CONSTAT D AVAN	287 670		
Total	287 670		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	34 699 378	36 274	34 735 652
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	116 496		116 496
TOTAL	34 815 874	36 274	34 852 149

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 25 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 080 613	387 895	1 692 718
+ Résultat exceptionnel	-336 493		-336 493
- Participations des salariés	169 195		169 195
Résultat comptable	1 574 926	387 895	1 187 031
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SAS TOP CHRONO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA GROUPE TOP CHRONO.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la société comptabilise son impôt comme en l'absence de régime de groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 331 personnes dont 3 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	48	
Employés	20	
Ouvriers	250	
Total	331	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
DIVERSES CAUTIONS DE GARANTIE	12 000
CAUTION LOCATION DE VEHICULE	239 415
Avals et cautions	251 415
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	4 002 321
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 253 736
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

Engagements reçus

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				5 941 221	5 941 221
Cumul exercices antérieurs				1 347 152	1 347 152
Dotations de l'exercice				1 200 916	1 200 916
Amortissements				2 548 068	2 548 068
Cumul exercices antérieurs				1 514 304	1 514 304
Exercice				1 243 377	1 243 377
Redevances payées				2 757 681	2 757 681
A un an au plus				1 442 832	1 442 832
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 186 003	2 186 003
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				3 628 835	3 628 835
A un an au plus				81 888	81 888
A plus d'un an et cinq ans au plus				291 598	291 598
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				373 486	373 486
Montant pris en charge dans l'exercice				718 740	718 740

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 285 823 euros

La société n'a souscrit aucun contrat en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés vis à vis de ses salariés auprès d'un organisme extérieur. Au moment du départ à la retraite, la société versera au personnel des indemnités prévues par la convention collective ou le Code de Travail.

L'estimation des engagements est réalisée à partir des hypothèses actuarielles liées à l'augmentation des salaires, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et des taux d'actualisation du marché et des charges sociales applicables.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

TOP CHRONO

Société par actions simplifiée au capital de 3.705.000 euros

Siège social : 22 rue Dieumegard – 93400 SAINT OUEN

302 493 416 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE VINGT-HUIT JUIN À 11h30 HEURES

Les actionnaires de la Société TOP CHRONO, SAS au capital de 3.705.000 € divisé en 195.000 actions de 19 € chacune, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° 302 493 416, dont le siège social est situé 22 Dieumegard – 93400 SAINT OUEN, ci-après « la société », se sont réunis, au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque actionnaire entrant en séance tant en son nom qu'en qualité de mandataire à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno NEVEU, Président de la Société BNVB, Président de la Société TOP CHRONO HOLDING, Présidente.

Le Président constate que la Société ATRIOM, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué est absente et excusée.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 195.000 actions des 195.000 actions formant le capital et ayant droit de vote ; qu'en conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la copie des lettres de convocations ;
- la feuille de présence signée à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- un exemplaire des statuts à jour ;
- le texte des résolutions proposées par le Président.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée, et que la société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- pouvoirs.

Il est donné lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes.

Puis, il est donné lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Puis le Président ouvre la discussion.

Après quoi, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ces comptes faisant apparaître un résultat un bénéfice de 1.187.031 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4, dudit code s'élève à 11.758 € au titre de l'exercice et approuve ce montant.

L'assemblée constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies, que le montant des dépenses visées à l'article 39, 5, du Code général des impôts, réintégré dans les comptes de l'exercice, s'élève à 20.421 €.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée, après avoir approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 faisant ressortir un bénéfice de 1.187.031 €, décide de l'affectation de celui-ci de la manière suivante :

- bénéfice de l'exercice : 1.187.031 €
- auquel s'ajoute le report à nouveau : 2.761.269 €

formant un bénéfice distribuable de 3.941.979 €

- à la réserve légale : 19.935 €
- à titre de dividende : 2.500.000 €

ce qui portera le solde de la réserve légale de 350.565 € à 370.500 € et le solde du compte report à nouveau de la somme de 2.761.269 € à la somme de 1.428.365 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'assemblée constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au titre des trois précédents exercices :

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40 %	Dividende non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2019	1.000.000 €	1.000.000 €	/
31/12/2018	1.000.000 €	1.000.000 €	/
31/12/2017	500.000 €	500.000 €	/

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 alinéa 1^{er} du Code de commerce, approuve ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

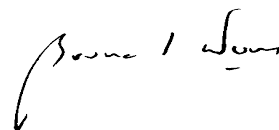
QUATRIÈME RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

Le Présent Procès-verbal a été dressé puis signé par le Président.



TOP CHRONO
Société par actions simplifiée au capital de 3.705.000 euros
Siège social : 22 rue Dieumegard – 93400 SAINT OUEN
302 493 416 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2020

La Société TOP CHRONO HOLDING, SAS immatriculée au RCS de PARIS sous le N° 883 198 350, dont le siège social est situé 38 Rue de Berri – 75008 PARIS, représentée par la Société BNVB FINANCES, SAS immatriculée au RCS de PARIS sous le N° 448 446 369, dont le siège social est situé 38 Rue de Berri – 75008 PARIS, elle-même représentée par son Président Monsieur Bruno NEVEU,

Présidente de la Société TOP CHRONO, a conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, aux fins d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Le Président a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le 7 juin 2021.

1. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la société a pris les mesures suivantes sur l'exercice 2020 :

- recours à des mesures de chômage partiel et apurement des compteurs de congés ;
- reports des échéances sociales et des échéances de crédit-bails.

La crise sanitaire a impacté l'activité de la société.

Par Assemblée générale en date du 4 décembre 2020, il a été décidé de nommer pour une durée illimitée la Société TOP CHRONO HOLDING en qualité de nouveau Président en remplacement de la Société GROUPE TOP CHRONO anciennement dénommée DEBEO FINANCE.

Par actes sous seing privés en date du 4 décembre 2020 :

- une convention de mandat social a été conclue avec la Société TOP CHRONO HOLDING ;
- une convention d'animation de groupe a été conclue avec la Société TOP CHRONO HOLDING et les autres sociétés du groupe ;
- une convention de trésorerie a été conclue avec la Société TOP CHRONO HOLDING et les autres sociétés du groupe.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation actuellement en vigueur.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 34.852.149 € contre 36.692.016 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de (-5) % ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 35.266.027 € contre 36.880.872 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de (-4) % ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 33.177.167 € contre 33.808.440 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de (- 2) % ;
- le résultat d'exploitation ressort à 2.088.860 € contre 3.072.432 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de (- 32) % ;
- le montant des traitements et salaires s'élève à 8.457.634 € contre 7.452.364 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 13 % ;
- le montant des charges sociales s'élève à 2.470.381 € contre 2.231.700 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 11 % ;
- l'effectif salarié moyen s'élève à 331 contre 276 au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (- 8.247) € contre (- 3.696) € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice 2020 ressort à 2.080.613 € contre 3.068.737 € pour l'exercice précédent, soit une variation de (- 32) %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (- 336.493) € contre un résultat exceptionnel de (- 252.979) € au titre l'exercice précédent, d'un impôt sur les bénéfices de 387.895 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1.187.031 € contre un bénéfice de 1.609.531 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de (- 26) %.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan s'élevait à 21.940.388 € contre 18.373.481 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 19 %.

Les capitaux propres s'élèvent à 9.367.704 € avant toute affectation de résultat.

3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire se poursuit.

4. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

5. RISQUES ET INCERTITUDES DE L'ANNÉE EN COURS

La société n'a néanmoins pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

6. APPROBATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 faisant ressortir un bénéfice de 1.187.031 €.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- bénéfice de l'exercice : 1.187.031 €
- auquel s'ajoute le report à nouveau : 2.761.269 €

formant un bénéfice distribuable de 3.941.979 €

- à la réserve légale : 19.935 €
- à titre de dividende : 2.500.000 €

ce qui portera le solde de la réserve légale de 350.565 € à 370.500 € et le solde du compte report à nouveau de la somme de 2.761.269 € à la somme de 1.428.365 €.

Ce dividende correspondrait à un dividende de 12,82 € par action.

Ce dividende serait mis en paiement le 28 juin 2021.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons que la totalité de ce dividende est éligible à l'abattement forfaitaire de 40 % de l'article 158, 3, 2, du Code général des impôts.

7. DIVIDENDES DISTRIBUÉS ANTÉRIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué au titre des trois précédents exercices les dividendes suivants :

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40 %	Dividende non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2019	1.000.000 €	1.000.000 €	/
31/12/2018	1.000.000 €	1.000.000 €	/
31/12/2017	500.000 €	500.000 €	/

8. DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ont pris en charge des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4, dudit code pour un montant de 11.758 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies, nous vous informons que le montant des dépenses non déductibles visées à l'article 39, 5, du Code général des impôts, réintégré dans les comptes de l'exercice, s'élève à 20.421 €.

9. ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice.

10. PRÊTS DE TRÉSORERIE INTERENTREPRISES

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par votre société.

11. MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

Conformément aux dispositions légales nous vous informons que notre société a un établissement secondaire sis 6 cours Saint Eloi - 75012 PARIS, créé le 15/03/2013.

12. MESURES DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE - OBLIGATION D'IDENTIFICATION DES BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF

Nous vous informons que votre société n'ayant pas de bénéficiaire effectif personne physique au sens de l'article L. 561-55 du Code monétaire et financier, Monsieur Bruno NEVEU a été déclaré bénéficiaire effectif par défaut.

13. ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de votre société étant de 3.705.000 €, après affectation du résultat de l'exercice sous examen, les capitaux propres de votre société s'élèvent à 6.867.704 €, ceux-ci sont donc supérieurs à la moitié de son capital social.

14. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est donné lecture du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur ces conventions.

Nous vous remercions d'approuver ce rapport.

15. SITUATION DU MANDAT DU PRÉSIDENT

La Société TOP CHRONO HOLDING a été nommée en qualité de président de la société pour une durée indéterminée par décisions des associés en date du 4 décembre 2020.

16. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Par décision en date du 17 juin 2016, l'associé a renouvelé les mandats de :

- la Société ATRIOM en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- Monsieur Marc LECLERC en qualité de commissaire aux comptes suppléant ;

Pour une durée de 6 exercices expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice 2021.

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous prions de bien vouloir les approuver, et vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Président

ANNEXE

Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices

TOP CHRONO 31/12/2020

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Annexe aux articles R. 225-81, R. 225-83 et R. 225-102

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 705 000	3 705 000	3 705 000	3 705 000	3 705 000
b) Nombre d'actions émises	195 000	195 000	195 000	195 000	195 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	34 852 149	36 692 016	31 548 040	28 559 787	20 213 368
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 942 656	3 099 278	2 232 380	2 208 321	319 857
c) Impôt sur les bénéfices	387 895	824 222	546 269	508 525	37 020
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 385 566	1 893 051	1 484 388	1 500 877	282 837
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 187 031	1 609 531	1 450 562	1 149 540	312 967
f) Montants des bénéfices distribués	2 500 000	1 000 000	1 000 000	500 000	-
g) Participation des salariés	169 195	382 005	201 723	198 919	-
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	7,11	9,71	7,61	7,70	1,45
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	6,09	8,25	7,44	5,90	1,60
c) Dividende versé à chaque action	12,82	5,13	5,13	2,56	-
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	331	276	214	216	209
b) Montant de la masse salariale	8 457 633	7 452 364	5 851 963	5 979 306	5 652 554
c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales	2 470 381	2 231 700	2 230 903	2 255 155	1 900 855

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Resultat net	1 187 031	1 609 531	1 450 562	1 149 540	312 967
Reprises sur provision clts douteux	- 19 672	- 2 405	- 62 116	- 13 696	- 157 304
Dotation amortissements exploitation	226 032	228 049	249 780	209 268	172 018
Dotation amort charges à répartir	-	-	-	-	58 418
Reprise amort exploitation (liasse fiscale)	-	-	-	-	-
Dotation prov actif circulant	34 875	30 145	2 162	48 987	32 862
Reprise sur provisions exceptionnels	- 56 700	-	- 213 421	- 28 222	- 216 259
Dotations amt, prov exceptionnels	14 000	27 731	57 421	135 000	80 135
Impots sur les bénéfices	387 895	824 222	546 269	508 525	37 020
Participation de salariés	169 195	382 005	201 723	198 919	-
RESULTAT av. impot, participation, Dap, Rep	1 942 656	3 099 278	2 232 380	2 208 321	319 857
Resultat net	1 187 031	1 609 531	1 450 562	1 149 540	312 967
Reprises sur provision clts douteux	- 19 672	- 2 405	- 62 116	- 13 696	- 157 304
Dotation amortissements exploitation	226 032	228 049	249 780	209 268	172 018
Dotation amort charges à répartir	-	-	-	-	58 418
Reprise amort exploitation (liasse fiscale)	-	-	-	-	-
Dotation prov actif circulant	34 875	30 145	2 162	48 987	32 862
Reprise sur provisions exceptionnels	- 56 700	-	- 213 421	- 28 222	- 216 259
Dotations amt, prov exceptionnels	14 000	27 731	57 421	135 000	80 135
Impots sur les bénéfices					
Participation de salariés					
RESULTAT apres impot, participation et avant Dap, Rep	1 385 566	1 893 051	1 484 388	1 500 877	282 837

Bonne 1 Jour

TOP CHRONO

Société par Actions Simplifiée

22 rue Dieumegard – 93400 Saint Ouen

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 23 pages

TOP CHRONO S.A.S.

Siège social : 22 rue Dieumegard – 93400 Saint Ouen
Capital social : € 3.705.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société TOP CHRONO,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TOP CHRONO, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'appréciation de la valeur des fonds commerciaux est effectuée selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Société et des données et hypothèses sur lesquelles elle se fonde et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette approche.
- La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des créances. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des créances ainsi que celles retenues pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe fournit une information appropriée

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 juin 2021

ATRIOM

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a cursive 'm'.

Jérôme GIANNETTI
Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	63 460	19 159	44 301	44 301
Fonds commercial (1)	6 809 982		6 809 982	6 809 982
Autres immobilisations incorporelles	364 052	321 073	42 979	73 219
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 353	30 369	5 983	8 569
Autres immobilisations corporelles	997 789	565 587	432 202	555 003
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	75 195		75 195	73 596
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 346 831	936 189	7 410 642	7 564 671
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 418		26 418	44 022
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 812 257	172 529	5 639 728	6 621 558
Autres créances	1 672 235		1 672 235	1 192 816
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 903 696		6 903 696	2 811 591
Charges constatées d'avance (3)	287 670		287 670	138 823
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 702 275	172 529	14 529 746	10 808 810
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	23 049 106	1 108 718	21 940 388	18 373 481
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			52 500	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 705 000	3 705 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	179 465	179 465
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	350 565	270 088
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	3 665	3 665
Autres réserves	1 180 710	1 180 710
Report à nouveau	2 761 269	2 232 215
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 187 031	1 609 531
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 367 704	9 180 674
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	37 732	78 732
Provisions pour charges	10 300	12 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	48 032	90 732
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 741	3 580
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 033 038	330 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 007 523	4 791 313
Dettes fiscales et sociales	5 404 719	3 930 467
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 632	6 523
Produits constatés d'avance (1)		39 213
TOTAL DETTES	12 524 652	9 102 076
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 940 388	18 373 481
(1) Dont à plus d'un an (a)	15 637	5 260
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 509 015	9 096 817
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 741	3 580
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	34 852 149	36 692 016
Chiffre d'affaires net	34 852 149	36 692 016
Dont à l'exportation	36 274	72 026
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	66 112	32 636
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	314 773	64 962
Autres produits	32 994	91 258
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	35 266 027	36 880 872
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	21 328 795	23 423 522
Impôts, taxes et versements assimilés	602 186	438 144
Salaires et traitements	8 457 634	7 452 364
Charges sociales	2 470 381	2 231 700
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	226 032	228 049
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	34 875	30 145
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	57 264	4 516
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	33 177 167	33 808 440
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 088 860	3 072 432
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	799	410
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	799	410
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	9 046	4 106
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	9 046	4 106
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-8 247	-3 696
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 080 613	3 068 737

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	81 211	
Sur opérations en capital	66 154	267 320
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	56 700	150 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	204 065	417 320
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	466 628	207 763
Sur opérations en capital	59 930	434 804
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 000	27 732
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	540 558	670 299
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-336 493	-252 979
Participation des salariés aux résultats (IX)	169 195	382 005
Impôts sur les bénéfices (X)	387 895	824 222
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	35 470 891	37 298 603
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 283 861	35 689 072
BENEFICE OU PERTE	1 187 031	1 609 531
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	718 740	430 231
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 448	3 693

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : TOP CHRONO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 21 940 388 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 187 031 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2021.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de transport : 1 mois à 4 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Le taux d'actualisation est de 0,34 %.

Le taux de revalorisation des salaires est de 1,5%.

L'âge de départ à la retraite est de 65 à 67 ans.

Le taux de rotation du personnel est compris entre 5% et 70 %.

La table de taux de mortalité est INSEE TD 88-90.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Conditions particulières d'activité pendant la période

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la société a pris les mesures suivantes sur l'exercice 2020 :

- Recours à des mesures de chômage partiel et apurement des compteurs de congés,
- Reports des échéances sociales et des échéances de crédit-bails.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 809 982			6 809 982
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	415 480	20 895	8 863	427 512
Immobilisations incorporelles	7 225 462	20 895	8 863	7 237 495
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 890	3 463		36 353
- Installations générales, agencements aménagements divers	245 074	15 786	69 356	191 504
- Matériel de transport	170 216	28 805	24 372	174 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	584 765	61 386	14 515	631 635
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 032 945	109 439	108 243	1 034 141
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	73 596	4 628	3 030	75 195
Immobilisations financières	73 596	4 628	3 030	75 195
ACTIF IMMOBILISE	8 332 004	134 962	120 136	8 346 831

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	20 895	109 439	4 628	134 962
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	20 895	109 439	4 628	134 962
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 955	3 030	26 985
Scissions				
Mises hors service	8 863	84 288		93 151
Diminutions de l'exercice	8 863	108 243	3 030	120 136

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	5 813 349
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	996 633
Total	6 809 982

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	297 960	51 135	8 863	340 233
Immobilisations incorporelles	297 960	51 135	8 863	340 233
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 321	6 048		30 369
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 283	31 461	23 157	29 587
- Matériel de transport	89 485	41 308	10 641	120 153
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	334 283	96 079	14 515	415 847
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	469 372	174 897	48 313	595 956
ACTIF IMMOBILISE	767 332	226 032	57 176	936 189

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 847 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	75 195	52 500	22 695
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 812 257	5 812 257	
Autres	1 672 235	1 672 235	
Charges constatées d'avance	287 670	287 670	
Total	7 847 357	7 824 662	22 695

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	782 541
RRR A OBTENIR	318 945
Personnel - Produit ... recevoir	3 622
ORG. SOCIAUX PRODUIT A RECEVOIR	23 627
Etat-Produits ... recevoir	11 860
Total	1 140 595

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 705 000,00 euros décomposé en 195 000 titres d'une valeur nominale de 19,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	195 000	19,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	195 000	19,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	90 732	14 000	56 700		48 032
Total	90 732	14 000	56 700		48 032
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		14 000	56 700		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 524 652 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 741	3 741		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 033 038	1 017 401		15 637
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 007 523	6 007 523		
Dettes fiscales et sociales	5 404 719	5 404 719		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	75 632	75 632		
Produits constatés d'avance				
Total	12 524 652	12 509 015		15 637
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	1 012 141			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACT N PARV FOURNISS	2 438 858
INT COURUS A PAYER	3 741
INTERETS COURUS_DEBEO	8 448
PROV POUR CONG PAYES	629 688
PARTICIPATION	169 195
NDF TELLINI	3 478
NDF AUTRES	1 694
PERSONNEL CH A PAYER	75 966
CHARGES/CONG A PAYER	201 500
ORGAN SOC CH A PAYER	49 758
Taxe Apprentissage NA	12 398
effort ... la construction NA	67 416
AUTRES TAXES ET IMPOTS	49 107
Total	3 711 248

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG CONSTAT D AVAN	287 670		
Total	287 670		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	34 699 378	36 274	34 735 652
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	116 496		116 496
TOTAL	34 815 874	36 274	34 852 149

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 25 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 080 613	387 895	1 692 718
+ Résultat exceptionnel	-336 493		-336 493
- Participations des salariés	169 195		169 195
Résultat comptable	1 574 926	387 895	1 187 031
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2006, la société SAS TOP CHRONO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA GROUPE TOP CHRONO.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la société comptabilise son impôt comme en l'absence de régime de groupe.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 331 personnes dont 3 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	48	
Employés	20	
Ouvriers	250	
Total	331	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
DIVERSES CAUTIONS DE GARANTIE	12 000
CAUTION LOCATION DE VEHICULE	239 415
Avals et cautions	251 415
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	4 002 321
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 253 736
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

Engagements reçus

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				5 941 221	5 941 221
Cumul exercices antérieurs				1 347 152	1 347 152
Dotations de l'exercice				1 200 916	1 200 916
Amortissements				2 548 068	2 548 068
Cumul exercices antérieurs				1 514 304	1 514 304
Exercice				1 243 377	1 243 377
Redevances payées				2 757 681	2 757 681
A un an au plus				1 442 832	1 442 832
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 186 003	2 186 003
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				3 628 835	3 628 835
A un an au plus				81 888	81 888
A plus d'un an et cinq ans au plus				291 598	291 598
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				373 486	373 486
Montant pris en charge dans l'exercice				718 740	718 740

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 285 823 euros

La société n'a souscrit aucun contrat en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés vis à vis de ses salariés auprès d'un organisme extérieur. Au moment du départ à la retraite, la société versera au personnel des indemnités prévues par la convention collective ou le Code de Travail.

L'estimation des engagements est réalisée à partir des hypothèses actuarielles liées à l'augmentation des salaires, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et des taux d'actualisation du marché et des charges sociales applicables.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.